

# PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2018-2023 (mise à jour du plan 2013-2018)

**Comité de gestion environnementale de la  
rivière Pokemouche**

Le document suivant a été préparé par  
VH Consultants  
17 ch. Pont Odilon  
Petit Tracadie, N.-B. E1X 3P8



**Vanessa Haché, consultante principale**  
[vanessa@vanessahache.com](mailto:vanessa@vanessahache.com)  
[www.vanessahache.com](http://www.vanessahache.com)

*\*Veuillez noter que l'utilisation du masculin dans le présent texte ne se veut en aucun cas discriminatoire et a seulement pour but d'alléger le texte.*

## **INTRODUCTION ET MÉTHODOLOGIE**

À l'automne 2018, le Comité de gestion environnementale de la rivière Pokemouche (CGERP) a mandaté VH Consultants afin de mettre à jour son plan stratégique, lequel avait été lancé en 2013. Une nouvelle stratégie, partant de la précédente et prenant en compte les résultats obtenus depuis 2013, est proposée dans le présent document.

Dans le cadre de ce projet, la méthodologie suivante a été utilisée :

- Rencontre des membres du conseil d'administration du CGERP et tenue d'une activité de planification stratégique, le 8 novembre 2017, pour réviser les actions à prioriser dans le prochain plan ;
- Envoi d'un questionnaire aux membres du CA qui n'étaient pas présents à la rencontre pour obtenir leurs idées et commentaires ;
- Évaluation du rapport faisant état de l'avancement des activités du CGERP en fonction du dernier plan stratégique, pour voir quelles activités ont été accomplies depuis 2013 ;
- Remise de l'ébauche de la planification stratégique en décembre 2017.

## **VISION ET MISSION**

Le CGERP possède déjà une vision et une mission. Le conseil d'administration a évalué que ces énoncés sont toujours appropriés à ce jour et se lisent comme suit :

### **Vision**

La communauté du bassin versant de la rivière Pokemouche vit dans un environnement sain axé sur le développement viable des ressources.

### **Mission**

La gestion du bassin versant de la rivière Pokemouche assure le développement viable des ressources naturelles de son bassin versant en concertation avec les usagers, les communautés et les gestionnaires de la région.

## **ANALYSE DE L'ENVIRONNEMENT**

Pour faire suite à l'analyse de l'environnement qui a été effectuée en 2013, nous avons relevé certains éléments qui ont soit évolué depuis 2013 ou sont de nouveaux éléments à prendre en compte dans la nouvelle planification.

- Le financement de l'organisme est toujours soumis aux exigences et changements des programmes de financement, qui offrent seulement du financement annuel par projet. La stabilité financière pour solidifier et faire grandir l'organisme est difficile à obtenir.
- Il n'y a presque pas d'industries causant des problèmes de pollution dans le bassin versant, ce qui fait que la qualité de l'eau ne se dégrade pas autant que d'autres bassins versants des alentours.
- L'eau est de bonne qualité pour les activités (pêche, consommation, loisirs, etc.) et la population y a accès. C'est un privilège à préserver.
- Par contre, on voit une augmentation des résidences secondaires (chalets, notamment) le long de la rivière ainsi que des bleuetières en développement à la tête de la rivière (butte d'or), ce qu'il faut surveiller pour que ça n'apporte pas une dégradation de la qualité de l'eau. La sensibilisation de la population et la conscientisation des gouvernements sont très importants dans la démarche pour la préservation de la rivière et de ses ressources.
- Il manque des données sur la qualité de l'eau à des fins de comparaison, pour appuyer les initiatives du CGERP au niveau de la sensibilisation et la conscientisation. Une surveillance plus accrue de la qualité de l'eau par des échantillonnages et des analyses est nécessaire. Un partenariat plus serré avec l'UMCS et l'IRZC pourrait être une bonne façon de coordonner des travaux dans ce sens.
- Avec des données concrètes sur la qualité de l'eau, il serait plus facile de démontrer aux gouvernements l'importance de mettre en place des mesures protectrices des zones riveraines et encourager l'instauration de lois pour la protection des cours d'eau.

## **BUTS STRATÉGIQUES ET OBJECTIFS**

Pour les cinq prochaines années, CGERP concentre ses efforts pour l'atteinte de ses objectifs stratégiques, qui sont regroupés sous les deux buts stratégiques suivants :

### **Axe stratégique A**

Préservation de la qualité de l'eau pour permettre la survie des espèces aquatiques et la protection de la biodiversité, ainsi que faciliter les activités récréo-touristiques aquatiques

### **Axe stratégique B**

Faire connaître le mandat et les services du CGERP et continuer d'assurer le contact avec la population afin de répondre adéquatement à leurs besoins

**Axe stratégique A : Préservation de la qualité de l'eau pour permettre la survie des espèces aquatiques et la protection de la biodiversité, ainsi que faciliter le développement des activités récréo-touristiques aquatiques**

*Pour ce but stratégique, le CGERP va concentrer ses efforts pour assurer une eau de qualité aux utilisateurs et pour les générations à venir.*

Buts stratégiques	Objectifs stratégiques
Faire la promotion des caractéristiques de la rivière pour une bonne utilisation et le développement d'activités récréo-touristiques saines pour l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Engager les jeunes, les entreprises et les citoyens à adopter une habitude éco-responsable</li> <li>- Organiser des visites sur le terrain avec des groupes d'intérêts</li> <li>- Inciter les gens à dénoncer les déversements illégaux</li> </ul>
Maintenir la qualité de l'eau afin de permettre l'augmentation de la masse d'espèces aquatiques et protéger la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir la mise à jour de la classification des cours d'eau sur le territoire</li> <li>- Restaurer une section de ruisseau par année</li> <li>- Suivre 2 cours d'eau par année pour évaluer le seuil des contaminants</li> <li>- Trouver une façon de mesurer le nombre de poisson pour évaluer l'impact des restaurations</li> </ul>
Protéger les zones riveraines et créer des zones tampon pour réduire l'apport en nutriments	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inciter les gens à dénoncer les problèmes environnementaux</li> <li>- Sensibiliser les propriétaires de terrains riverains</li> <li>- Tenir un inventaire de données (ex. photos) des changements aux zones sensibles et à risque</li> </ul>

**Axe stratégique B : Faire connaître le mandat et les services du CGERP et continuer d'assurer le contact avec la population afin de répondre adéquatement à leurs besoins**

*Le CGERP doit s'assurer de créer des liens avec la communauté, ses partenaires et les divers intervenants afin de continuer à répondre aux besoins de la clientèle, tout en favorisant l'obtention de financement.*

<b>Buts stratégiques</b>	<b>Objectifs stratégiques</b>
Mieux faire connaître le mandat du CGERP	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mettre sur pied un plan de communication des activités et des accomplissements du CGERP</li></ul>
Impliquer la population dans la protection de leur environnement en favorisant la participation au sein de l'organisme	<ul style="list-style-type: none"><li>- Renouvellement continu des membres du conseil d'administration</li><li>- Augmenter le nombre de bénévoles participant dans les activités du CGERP</li><li>- Tenir des tables-rondes de concertation</li></ul>
Etre reconnu comme un porte-parole du bien-être environnemental du bassin versant de Pokemouche	<ul style="list-style-type: none"><li>- Diversifier les sources de financement en trouvant de nouveaux partenaires</li><li>- Créer et maintenir 5 partenariats par année</li><li>- Servir d'intermédiaire entre la population et les instances gouvernementales</li></ul>

**Axe stratégique A : Préservation de la qualité de l'eau et de l'éco-système pour permettre la survie des espèces aquatiques et de la biodiversité, ainsi que faciliter le développement d'activités récréo-touristiques et aquatiques**

Stratégie		Plan d'action				Budget		
Buts stratégiques	Objectifs	Actions	Mesures de rendement	Responsable ou partenaire	Échéance	\$\$	Heures	
<b>Maintenir la qualité de l'eau afin de permettre l'augmentation de la masse d'espèces aquatiques et protéger la biodiversité</b>	Mettre à jour la classification des cours d'eau sur le territoire	Évaluer l'état de 2 ruisseaux par année	2 nouveaux ruisseaux sont évalués par année		Objectif annuel			
		Mettre à jour l'inventaire	L'inventaire est à jour		Continu			
	Restaurer une section de plusieurs ruisseaux par année	Faire un nettoyage sélectif	La section du ruisseau est nettoyée			Objectif annuel		
		Installer des aménagements écologiques	Des aménagements sont installés			Objectif annuel		
		Évaluer l'efficacité des aménagements qui ont été faits les années précédentes	Les aménagements sont jugés efficaces			À tous les débuts d'année		
	Suivre 2 cours d'eau par année pour évaluer le seuil des contaminants	Faire un plan d'analyse	Un plan d'analyse est soumis à des partenaires financiers					
		Procéder aux échantillonnages	2 cours d'eau sont évalués par année					
	Trouver une façon de mesurer le nombre de poisson pour évaluer l'impact des restaurations	Voir s'il est possible d'inclure la communauté dans ce projet						
Évaluer la faisabilité du projet (incluant les possibilités de financement) Voir si l'IRZC ou Ressources naturelles (Gilles Caissie) peuvent être partenaires dans		La faisabilité du projet est évaluée						
<b>Faire la promotion des caractéristiques de la rivière pour favoriser une bonne utilisation et le développement d'activités récréo-touristiques saines pour l'environnement</b>	Inciter 200 jeunes par année à adopter une habitude éco-responsable	Choisir un thème écologique par année	Un thème annuel est choisi		Objectif annuel			
		Créer une campagne d'éducation	Une campagne est faite par année					
		Implanter la campagne d'éducation						
	Encourager les entreprises et les citoyens à adopter une habitude éco-responsable	Choisir un thème écologique par année	Un thème annuel est choisi			Objectif annuel		
		Créer une campagne d'éducation	Une campagne est faite par année					
		Implanter la campagne d'éducation						
	Organiser deux visites sur le terrain par année avec des groupes d'intérêts	Approcher des groupes qui pourraient être intéressés	Deux visites sont organisées par année			Objectif annuel		
		Organiser la visite						
<b>Protéger les zones riveraines, créer des zones tampon et réduire l'apport en nutriments</b>	Inciter les gens à dénoncer les problèmes environnementaux	Avoir une liste de personnes à contacter en cas de délit	Les gens sont dirigés vers les bonnes ressources		Continu			
	Sensibiliser 15 propriétaires par année	Distribuer de l'information au sujet de la protection des zones riveraines	Les propriétaires s'engagent à protéger leurs zones					
		Engager les propriétaires de zones riveraines à créer des zones tampons	Des zones tampons sont créées					
	Tenir un inventaire de données (ex. photos) des changements aux zones sensibles	Visiter des zones sensibles à chaque année pour récolter des données	Des données sont récoltées					

**Axe stratégique B : Faire connaître le mandat et les services du CGERP et continuer d'assurer le contact avec la population afin de répondre adéquatement à leurs besoins**

Stratégie		Plan d'action				Budget alloué	
But stratégique	Objectifs	Actions	Mesures de rendement	Responsables ou partenaires	Échéance ou période	\$\$	Heures
<b>Mieux faire connaître le mandat du CGERP</b>	Mettre sur pied un plan de communication nos activités et nos accomplissements	Créer un plan de communication	Un plan de communication est créé et mis en place		2018		
		Mise en place du plan					
<b>Impliquer la population dans la protection de leur environnement en favorisant la participation au sein de l'organisme</b>	Impliquer 30 bénévoles dans les activités du CGERP par année	Impliquer les membres du CA	Des bénévoles sont impliqués		Objectif annuel		
		Encourager la participation de bénévoles dans les activités du CGERP					
		Organiser une activité de science					
	Renouvellement continu des membres du conseil d'administration	Vérifier la fin des mandats des membres	De nouveaux membres du CA sont recrutés		Continu		
		Créer un comité de nomination					
	Tenir une table-ronde de concertation par année	Choisir un thème de concertation	Un choix de thème est choisi par année		Objectif annuel		
Organiser une table-ronde de concertation		Une table ronde est tenue par année					
<b>Etre reconnu comme un porte-parole du bien-être environnemental du bassin versant de Pokemouche</b>	Servir d'intermédiaire entre la population et les instances gouvernementales	Tenir une liste de personnes ou organismes à contacter en cas de	Les cas sont rapportés		Continu		
		Apporter son soutien aux gens dans leurs démarches en cas de besoin					
	Diversifier les sources de financement en trouvant de nouveaux partenaires	Évaluer de nouvelles possibilités de financement	De nouvelles sources de financement sont utilisées		Continu		
		Déposer des demandes de financement					
Créer et maintenir 5 partenariats par année	Siéger à divers comités à titre de personne ressource	L'expertise du CGERP est partagée		Continu			